

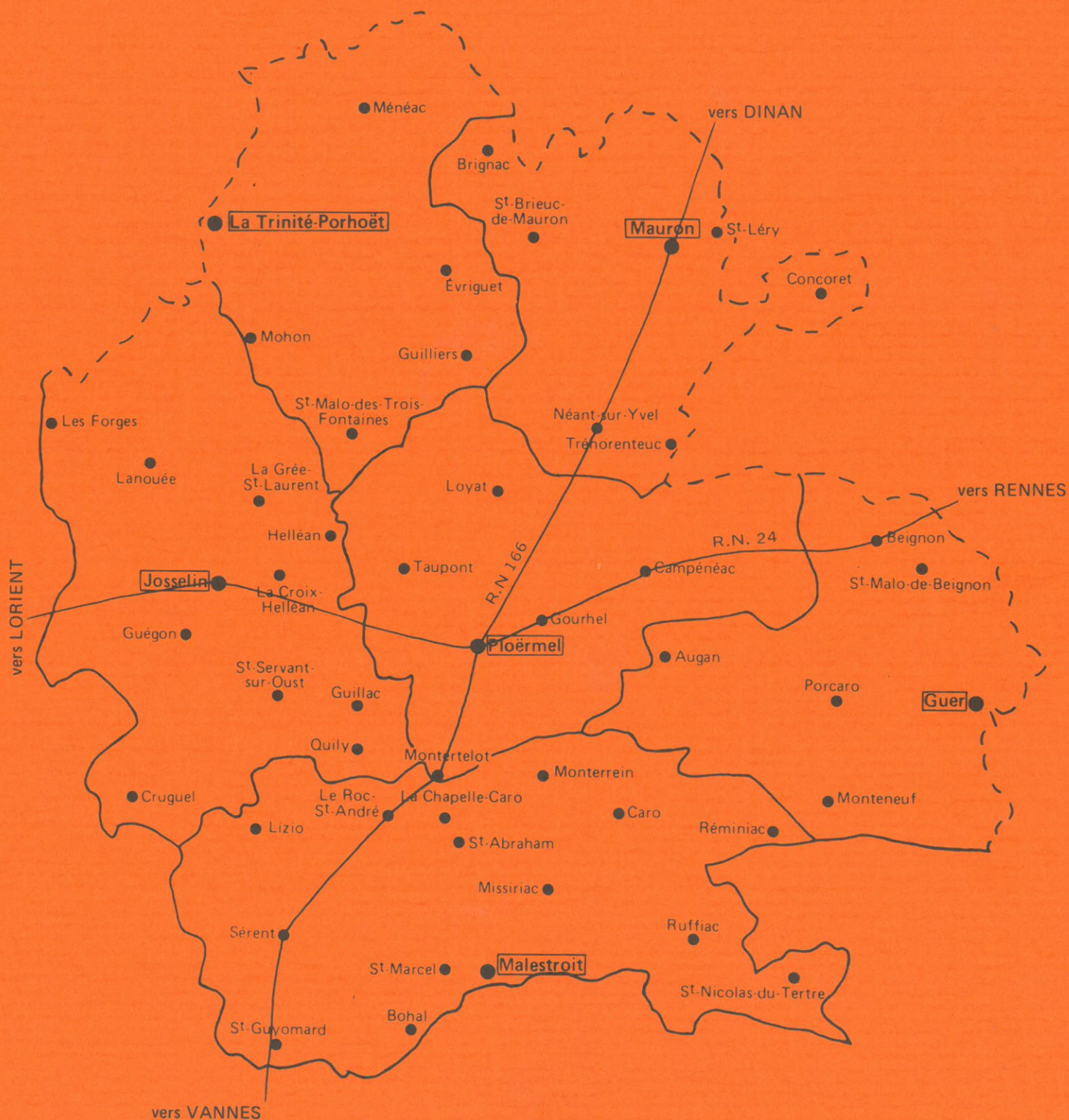
LE PAYS DE PLOERMEL BOUGE !



PRESENTATION GENERALE

**ACCUEIL,
QUALITE DE LA VIE**

**Au Pays
de la
Table Ronde**



QUELQUES DATES

- 1964 : Création de l'Association Touristique "Au Pays de la Table Ronde" } registres Celine
- 1967 : Création du Syndicat Intercommunal CENTRE BRETAGNE
- 1971 : Le C.E.B., zone-test Rénovation Rurale
- 1972 : Colloque sur le développement rural, lancement des idées : Contrat de Pays - Programme de développement de la Bretagne Centrale
Audience chez le Premier Ministre à l'Hôtel Matignon et chez Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire
- 1975 : Création du Syndicat Intercommunal CENTRE EST BRETAGNE } registres
- 1975 - 1976 : Contrat de Pays avec l'Etat et la Région ✕
- 1977 : Audience accordée par le Président de la République
Obtention des aides au taux maximum pour la création des emplois
- 1980 : Candidature auprès de la Communauté Européenne pour une Opération Intégrée de Développement, l'étude de faisabilité étant obtenue en 1985 par le Conseil Régional pour les 36 cantons de Bretagne Centrale
- 1983 : Candidature pour être zone d'emplois ou zone franche
Lancement avec la Direction Départementale de l'Equipement de l'étude sur le traitement des ordures ménagères avant la création d'un syndicat à ce sujet
- 1984 : Contrat de Pays d'Accueil ✕
- 1985 : Opération de Promotion : 150 élus et chefs d'entreprises, au Sénat, accueillent plus de 600 invités
Opération "Portes Ouvertes" dans des entreprises
Décision de transformer le Centre Est Bretagne en Syndicat Mixte avec la participation des Chambres Economiques : agriculture, commerce et industrie, métiers
Journée sur l'exportation
Négociation avec le Crédit Mutuel de Bretagne d'un prêt de 48 Millions (4 Milliards 800 Millions de centimes) pour la période du 1er Janvier 1986 au 31 décembre 1989
- 1986 : Adhésion des Chambres Economiques du Centre Est Bretagne : Agriculture, Commerce et Industrie, Métiers
Opération de Promotion avec les journalistes et participation de Monsieur Bernard BOSSON, Ministre Délégué aux Affaires Européennes
Signature d'une convention financière de 15 Millions de Francs par an dont 3 Millions à un taux privilégié sur une période de 5 ans avec le Crédit Agricole
Présentation du Centre Est Bretagne au Congrès des Maires de France
- 1987 : Présentation du Centre Est Bretagne à un Stage de formation de Hauts Fonctionnaires
Choix par la D.A.T.A.R. du Centre Est Bretagne avec 4 autres régions : TERRASSON (Dordogne), ORNANS (Doubs), BITCHE (Moselle), LES VANS (Ardèche), pour la première tranche expérimentale de l'Opération "Chefs-Lieux Vivants"

CENTRE-EST BRETAGNE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MORBIHAN
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU MORBIHAN
CHAMBRE DE METIERS DU MORBIHAN

LE PAYS DE PLOERMEL



Photo : Michel MELLE - Ploërmel

Au coeur d'une importante région agricole, le *Pays de Ploërmel* s'est constitué, depuis quelques années, un tissu industriel axé sur l'agro-alimentaire, et la transformation du bois.

La création, ces dernières années, d'entreprises à technologie avancée, et la modernisation des exploitations agricoles prouvent que le *Pays de Ploërmel* bouge. Face à la concurrence des pôles voisins (Rennes, Vannes, Pontivy-Loudéac), il a su rester un centre compétitif.

Carrefour géographique (intersection des axes Rennes-Quimper et Vannes-St Malo), le *Pays de Ploërmel* est aussi un lieu privilégié de vacances pour les adeptes, de plus en plus nombreux, du tourisme vert.

Michel LAUDREN

Président
de la Chambre de Commerce
et d'Industrie du Morbihan

Gilles POSSEME

Président
de la Chambre d'Agriculture
du Morbihan

André LE MARTELOT

Président
de la Chambre de Métiers
du Morbihan

Michel GUEGAN

Président MIXTE
du Syndicat Intercommunal
du Centre-Est Bretagne

20^e anniversaire du Centre-Est Bretagne Hommage à Yves du HALGOUËT



La continuité dans l'action. JOSSELIN de Rohan, sénateur, et Loïc BOUVARD, député, entourant Michel GUEGAN

L'homme à qui nous rendons hommage aujourd'hui, a tenu une grande place dans la vie publique de chacun de nous. C'est lui, en effet, qui a eu l'intuition, alors prémonitoire, de fonder ce SIVOM de quelque cinquante communes, regroupant 60 000 habitants et recouvrant ce que l'on appelle « un pays », c'est-à-dire un terroir relativement homogène, dont les caractéristiques géographiques, écologiques, historiques et humaines en font une entité propre et reconnue comme tel : le pays de Ploërmel ou Centre-Est Bretagne.

Et ce, voici vingt ans !

C'est lui qui l'anima, le fortifia et le présida jusqu'au moment où la maladie le contraignit — bon gré, mal gré — à abandonner ses mandats électifs.

Nous lui devons donc beaucoup et nous sommes conscients de notre dette envers lui. Mais le seul fait que le Centre-Est Bretagne continue, plus vivant que jamais, sous l'égide de Miguel Guégan, qui fut son adjoint, est sans doute la meilleure

façon de lui témoigner notre reconnaissance.

Car Yves du Halgouët était un bâtisseur, c'était également un personnage !

Nous nous souvenons de lui, avec gratitude, pour tout ce qu'il a fait sans relâche et sans répit.

C'était un passionné et l'on peut bien dire qu'il se donnait à fond pour le Centre-Est Bretagne.

Au lendemain du jour, en 1973, où — avec son aide d'ailleurs au deuxième tour — je le remplaçai à l'Assemblée nationale, il vint me dire combien il souhaitait continuer à la tête du Centre-Est Bretagne, et c'est avec joie que j'acquiesçai, bien sûr.

Je me souviens de maints moments poignants, lorsqu'à la Région par exemple, aux côtés de Raymond Marcellin, il se battait pour un contrat de pays que nous fûmes les premiers en France à obtenir.

Je me souviens, comme chacun ici se souvient, de ces réunions parfois épiques et quelquefois pathétiques tant il avait à soutenir de redoutables joutes, au cours desquelles il



nous entraînait dans ses visions d'un avenir meilleur.

Car Yves du Halgouët était aussi, à sa façon, un visionnaire. Avec ses moyens aux limites d'une commune, d'un canton, d'un SIVOM ou du département, il envisageait sans cesse de construire, de bâtir et de rénover.

Nous avions tous, pour lui, une certaine affection faite d'estime pour ses efforts et de scepticisme pour ses fantasmes.

Nous l'aimions pour son air bourru et pour ses yeux rieurs, pour ses foucades mais aussi pour ses réalisations, coûte que coûte. Combien de routes neuves, de bâtiments modernes, d'entreprises nouvelles nous lui devons à Guegan et ailleurs !

Oui, Yves du Halgouët était un personnage, vrai barde breton, passionnément attaché à notre terre bretonne, amoureux de ses coutumes, de son folklore et puis, toujours prêt à rendre service — de son mieux — à chacun.

Combien d'entre nous lui doivent, qui une I.V.D., qui une retraite, qui un emploi !

C'est donc avec affection que nous nous tournons vers lui aujourd'hui et je sais me faire l'interprète de chacun en disant du fond du cœur : merci Yves du Halgouët.

Merci pour votre exemple, merci pour votre grande générosité, merci pour votre humour et puis surtout merci pour votre ténacité à tout crins.

Vous étiez dru, certes, mais chevaleresque, absolu dans vos certitudes mais partageux, plein de finesse et de louvoiements parfois, mais au fond, vous étiez un artisan efficace et inlassable du bien public.

Vous avez bien mérité du Centre-Est Bretagne.

Loïc BOUVARD

La volonté de vivre : Forcer le destin



COMME l'ensemble de la Bretagne Centrale, le Centre-Est Bretagne ou Pays de Ploërmel voyait sa population diminuer de recensement en recensement.

Il était urgent d'agir afin de ne pas atteindre un seuil pouvant conduire irrémédiablement vers la désertification.

Cette constatation dramatique et la lucidité courageuse de responsables locaux ont été à la base de la mise en place à partir de 1964 de structures et d'actions qui aboutiront, en 1986, à la **création du Syndicat Mixte Centre-Est Bretagne (CEB)**.

Un homme du pays et des soutiens importants

L'artisan de cette organisation, un homme originaire du « Pays », Yves du Halguët, a su rassembler et galvaniser les énergies pour redresser le cap.

Il m'a appris, pendant les sept années que j'ai passées à ses côtés, la tenacité — cette vertu bretonne qui permet tant de résultats —, l'amour du Pays et le sens du service public, souvent au détriment de sa personne.

Je tiens, en ce vingtième anniversaire du CEB, à lui rendre un hommage solennel car si notre région a réalisé de tels progrès c'est parce qu'il a fait jaillir cette étincelle de l'espoir en 1964 et en novembre 1967.

Mais les résultats acquis, nous les devons également aux appuis importants que nous avons obtenus tant au niveau départemental, régional que national et particulièrement auprès de M. Raymond Marcellin, ancien ministre, ancien président du Conseil Régional de Bretagne, député et président du Conseil Général du Morbihan qui nous a tou-



Avril 85 - Présentation du C.E.B au Sénat par 150 élèves et chefs d'entreprises

jours apporté son précieux soutien et que je tiens à remercier très chaleureusement au nom de la population du Centre-Est Bretagne.

Solidaires pour créer des emplois

L'emploi a toujours été la priorité des priorités du Centre-Est Bretagne.

Souvent, sans bruit, nous avons apporté notre concours à l'implantation de différentes sociétés, au développement d'entreprises existantes, à la rencontre entre différents responsables économiques du « Pays ».

Notre solidarité, au niveau de notre région, est un gage supplémentaire de réussite. Certes, il reste beaucoup à faire, mais nous pouvons gagner la bataille du développement.

La volonté de vivre, de forcer le destin ; ainsi pourrait se résumer le fil conducteur de ce long combat pour le développement économique et social de notre petite région (53 communes : 6 cantons) de notre « Pays » comme on dit en Bretagne.

En 1964, c'est la mise en place de

l'Association Touristique « Au Pays de la Table Ronde » qui regroupe syndicats d'initiative et professionnels du tourisme. Elle coordonne les actions à mener dans ce « Pays » de Brocéliande où se situe la légende arthurienne et toutes ses richesses.

Novembre 1967, c'est la mise en place du Syndicat Intercommunal Centre-Est Bretagne qui, à l'époque, regroupe 36 communes et a pour but le développement économique et social.

Après avoir bénéficié de la politique des zones spéciales d'action rurale, le Centre-Est Bretagne est reconnu, en 1971, zone-test de Rénovation Rurale.

Lier l'étude et l'action

1971-1972 ont été deux années « d'inventaire » de la situation et des besoins dans le cadre des groupes de travail (agriculture, habitat rural, industrie, artisanat, commerce, tourisme...) et l'organisation de réunions à l'échelon cantonal ou communal.

Mais les Elus voulaient absolument lier l'étude et l'action car s'il faut nécessairement prévoir et envi-

sager l'avenir à moyen et long termes, il est également indispensable d'agir immédiatement pour être crédible.

Le colloque sur le développement rural des **6 et 7 octobre 1972** auquel ont participé plus de 600 personnes et notamment de hauts fonctionnaires nationaux et européens a permis d'une part, d'élaborer trois dossiers qui concernent :

- le développement agricole,
 - la promotion artisanale et industrielle,
 - le tourisme et cadre de vie,
- d'autre part, de proposer pour l'avenir — et ces idées paraissent peut-être utopiques à l'époque :
- un contrat de pays,
 - un programme pour le développement de la Bretagne Centrale,
 - les aides au taux maximum pour les créations d'emplois.

Le **17 octobre 1972**, nous avons présenté nos dossiers tant à M. le Premier ministre, Pierre Messmer, à l'Hôtel Matignon, qu'à M. le ministre de l'Aménagement du Territoire, Olivier Guichard.

Animation autour d'un dossier

De l'animation à partir des groupes de travail, nous sommes passés à l'animation autour d'un dossier en réunissant tous les partenaires concernés.

C'est ainsi que pour le projet de marché au cadran, nous avons, dans le cadre de soirées d'information, de séances de travail, réuni agriculteurs, marchands de bestiaux, transformateurs, élus...

Le recensement des besoins des handicapés a été effectué par des parents de handicapés, médecins, travailleurs sociaux, élus...

Des opérations groupées de téléphone en milieu rural ont permis de répondre aux différents besoins.

Des emprunts globaux auprès du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel ont été réalisés pour le compte des communes adhérentes.

La reconnaissance du « Pays »

Le travail et l'animation ont abouti à une véritable reconnaissance du « Pays » :



- adhésion de la totalité des communes des 6 cantons concernés,

- création d'associations et d'organismes à l'échelon de ce « Pays » (artisans d'art, organismes de jeunesse...),

- obtention d'un Contrat de Pays dès 1975,

- mise en place d'une délégation de la Chambre de Commerce et d'Industrie,

- création d'une antenne de la Chambre des Métiers,

- mise en place d'une Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE),

- obtention, en 1977, des aides au taux maximum pour les créations d'emplois et d'un Contrat de Pays d'Accueil en 1984.

Le Contrat de Pays : Une étape dans la stratégie du développement

Le Contrat de Pays était, pour nous, une étape dans une stratégie de développement local ou micro-régional, c'est pourquoi nous l'avions demandé dès 1972.

Le travail effectué depuis 1971 fait partie de sa préparation.

Il a été pour nos communes :

- une occasion de redéfinir nos objectifs,

- une occasion d'affirmer clairement que l'avenir de notre région dépendait aussi — et même avant tout — de nous,

- une occasion de promotion (émission de radio et télévision, articles de presse...),

- la possibilité d'obtenir des aides intéressantes de l'Etat, de la Région, du Département.

Au cours de sa préparation, ont été émises les idées de mettre en place :

- un Syndicat Mixte Centre-Est Bretagne avec participation des Chambres économiques : Agriculture, Commerce et Industrie, Métiers ;

- un « Comité Economique et Social » du Centre-Est Bretagne.

Un Pays d'Accueil pour le développement du tourisme

Région de passage, au cœur de la Bretagne, le Centre-Est Bretagne possède bien des atouts :

- légende arthurienne : Val sans Retour, forêt de Brocéliande,



Visite de Monsieur Bernard BOSSON, ministre délégué aux affaires européennes - Ménéac (sept 1986)

- des étangs et forêts (le lac au Duc à Plœrmel : 250 ha),
- des rivières et le canal de Nantes à Brest,
- des manoirs et châteaux,
- des musées renommés (musée du Costume Civil à La Chapelle-Caro, musée des poupées à Josselin, musée militaire à Coëtquidan et de la Résistance à Saint-Marcel, et éco-musée à Lizio),
- des sites et monuments intéressants avec notamment le Camp des Rouets à Mohon.

Le Contrat de Pays d'Accueil obtenu en **juillet 1984** est aussi une nouvelle étape qui permet de mieux nous équiper et d'accueillir dans de meilleures conditions plus de touristes dans notre région.

L'indispensable promotion

La coopération étroite entre élus et chefs d'entreprises du Centre-Est Bretagne s'est concrétisée de façon importante notamment en 1985 et 1986.

Le **15 avril 1985**, nous sommes allés ensemble, 150 élus et chefs d'entreprises du Centre-Est Bretagne, au Sénat, présenter notre « Pays » et ses potentialités aux administrations, à des bureaux d'études, des cabinets-conseils, la presse nationale, des investisseurs potentiels... Le Président du Sénat, M. Alain Poher, les Anciens Minis-

tres : M. Raymond Marcellin, Président du Conseil Régional de Bretagne, MM. Christian Bonnet et Pierre Méhaignerie, de nombreux parlementaires et plus de 600 personnes y participaient.

Les « retombées » sont importantes : articles dans la presse, projets d'implantation, marchés nouveaux pour des entreprises existantes, création d'une nouvelle dynamique dans la coopération chefs d'entreprises-élus et la relance de l'idée de mise en place d'un Syndicat Mixte.

Le **27 septembre 1985** et le **28 novembre 1986**, nous avons organisé une journée « Portes Ouvertes » dans des entreprises du Centre-Est Bretagne, une occasion de mieux se connaître élus et chefs d'entreprises.

De même, toujours pour mieux faire connaître notre « Pays », et ses possibilités, les **17 et 18 septembre 1986**, nous avons accueilli, durant deux jours, des journalistes de la Presse Nationale.

Sur Antenne 2, un élu : M. le Sénateur, Josselin de Rohan et un chef d'entreprise : M. Maurice Melois ont présenté le Centre-Est Bretagne au cours du journal du matin, le **17 septembre 1986**.

Ce même jour, à Ménéac, en fin d'après-midi, M. Bernard Bosson, ministre délégué aux Affaires Européennes, a remplacé M. Pierre Méhaignerie, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et des Transports, retenu par un déplacement avec le Président de la République, afin d'apporter le soutien du Gouvernement à l'action du Centre-Est Bretagne.

En **octobre 1986**, sept expériences d'animation économique dont celle du Centre-Est Bretagne étaient présentées au Congrès des Maires de France consacré au développement local.



Operation de promotion Mrs Maurice MELOIS et Michel GUEGAN - Septembre 1986

A cette occasion, un film sur le Centre-Est Bretagne a été réalisé par le Crédit Agricole du Morbihan.

Il a été projeté notamment au Congrès des Maires de France, à un stage de formation des sous-préfets, à Nantes, en mars 1987, dans le wagon-exposition SNCF du train Armor et au Salon du Savoir-Faire au cours du Millénaire de Malestroit, du 11 au 19 juillet 1987.

Conventions financières : un atout supplémentaire

Le 20 décembre 1985, le Syndicat Intercommunal Centre-Est Bretagne a signé avec le Crédit Mutuel de Bretagne une convention de prêt de 1 200 000 F, par an, pour la période du 1^{er} janvier 1986 au 31 décembre 1989.

Le 12 novembre 1986, nous signons avec le Crédit Agricole du Morbihan une convention financière de 15 000 000 F par an, pour une période de 5 ans. Une partie de cette enveloppe est à un taux privilégié.

Les 53 communes du Centre-Est Bretagne peuvent, grâce à ces conventions, bénéficier d'argent rapidement pour la réalisation de leurs différents projets.

Opération intégrée de développement : un jalon supplémentaire

Dès 1980, le Centre-Est Bretagne avait demandé au Gouvernement de présenter à la Communauté Economique Européenne notre région pour l'obtention d'une Opération Intégrée de Développement (OID) ; idée qui n'avait pas toujours été comprise à l'époque.

Pourtant, en 1985, le Président du Conseil Régional de Bretagne a obtenu la réalisation d'une étude de faisabilité pour une Opération Intégrée de Développement, dans les 36 cantons de la Bretagne Centrale dont fait partie le Centre-Est Bretagne, et le dossier élaboré devrait normalement être retenu par la Communauté Economique Européenne avant fin 1987.

Nous remercions les présidents successifs du Conseil Régional : MM. Raymond Marcellin et Yvon Bourges pour avoir fait aboutir cette opération.



Monsieur KOVACS, attaché commercial de Hongrie, s'intéresse aussi à notre région. Malestroit (Sep 86)

Pour nous, comme le Contrat de Pays, l'Opération Intégrée de Développement doit être une nouvelle étape dans notre stratégie de développement.

Un pays qui bouge, une équipe qui veut gagner

Oui, le Centre-Est Bretagne bouge, nous le prouvons depuis 20 ans.

Nous obtenons progressivement les équipements qui favorisent le développement de notre secteur : aménagement de la RN 24 (route Rennes - Ploërmel - Josselin - Lorient), de la RN 166 (route Vannes - Ploërmel) grâce notamment au Contrat de Plan Etat-Région, amélioration de l'ensemble du réseau routier, desserte prochaine en gaz naturel.

Nous formons autour des Parlementaires du Centre-Est Bretagne : le Sénateur, Josselin de Rohan et le Député, Loïc Bouvard, **une équipe qui veut gagner.**

Mais, selon nous, le développement économique et social d'un « Pays » dépend beaucoup de la coopération entre chefs d'entreprises et élus.

Dès 1975-1976, nous avons souhaité la création d'un Syndicat mixte avec les Chambres Consulaires (Agriculture, Commerce et Industrie, Métiers).

Depuis, nous avons réalisé de nombreuses actions en commun, ce qui nous permet d'aboutir, le 4 juillet 1986, à la mise en place du syndicat mixte du Centre-Est Bretagne.

Cette structure de type établissement public est intéressante, mais il nous faut aussi associer dans des groupes de travail les autres forces vives du « Pays ».

Car, **pour forcer le destin et gagner la bataille du développement**, nous avons besoin de la participation de tous.

Notre volonté de vivre, nous l'exprimerons en agissant dès maintenant et en **posant des jalons pour l'avenir** et nous sommes certains que notre **tenacité nous permettra d'aboutir.**

Le président,
Michel GUEGAN
Maire de La Chapelle-Caro